Plan Local d'Urbanisme
de la Ville d'Aix-en-Provence
Planche A Vue 87
Duranne

Arrêt du projet : 30 juillet 2014
PLU approuvé le 23 juillet 2015
Dernière procédure approuvée le ../../..

Echelle 1: 2 000 au format A1

Source : DGI Cadastre 2013
Réalisation : Direction de la Planification Urbaine

Legende

UPM2, UPM3 - Zones de plan de masse de la Duranne

Espace Boisé Classé à conserver ou à créer

Marge de recul

Dispositions applicables aux ZAC :

Zones d'implantation des bâtiments

Zones d'implantation des bâtiments avec hauteur maximale du bâti

Zones d'implantation d'une place publique sur dalle

Coeur d'îlot

Localisation des équipements publics

Alignement bâti obligatoire

Alignement bâti du premier niveau obligatoire

x% Alignement bâti proportionnel

Percée visuelle

Longueur minimale non bâtie en mètre - ouverture en coeur d'îlot

Localisation de liaison piétonne

Localisation de voirie
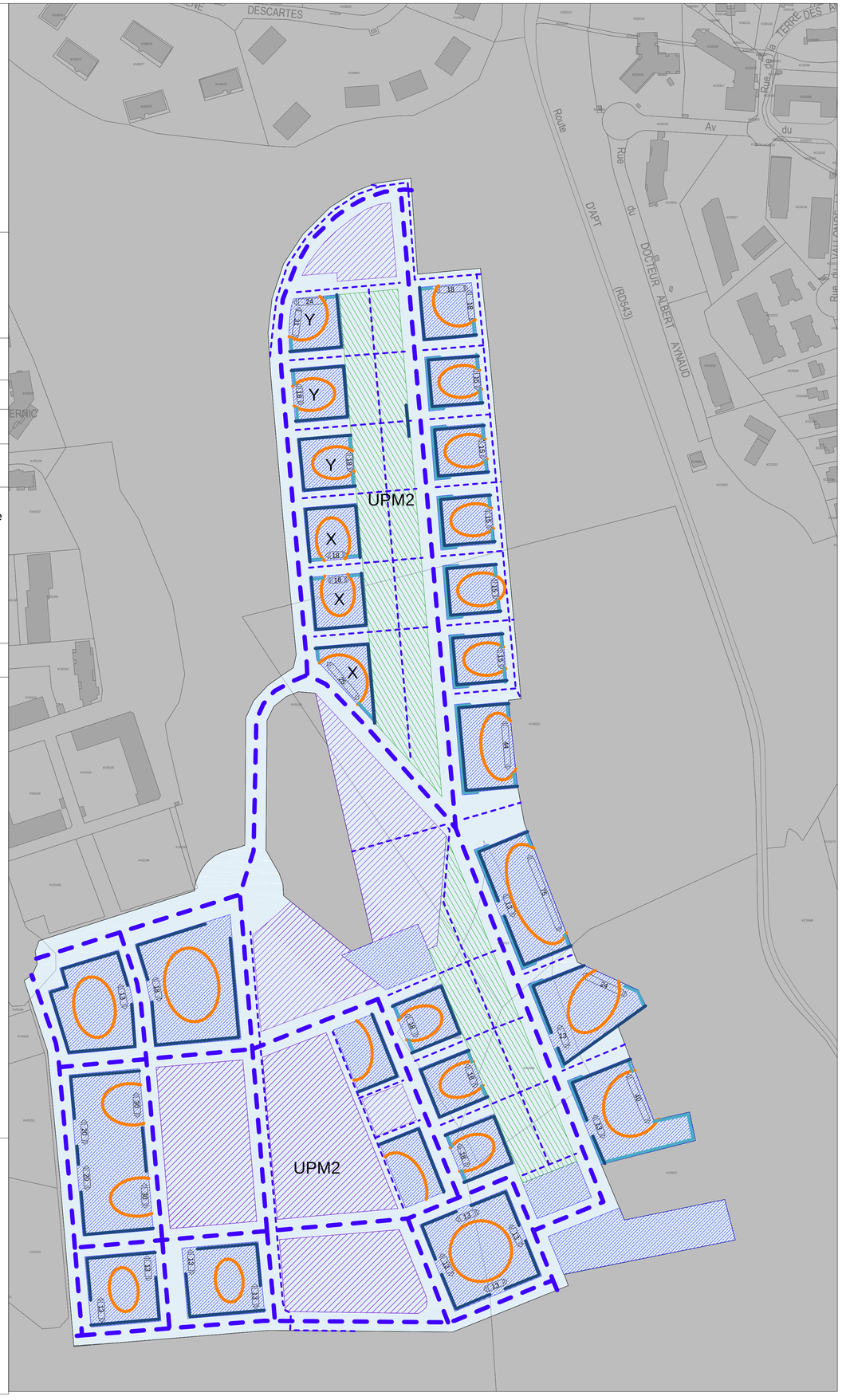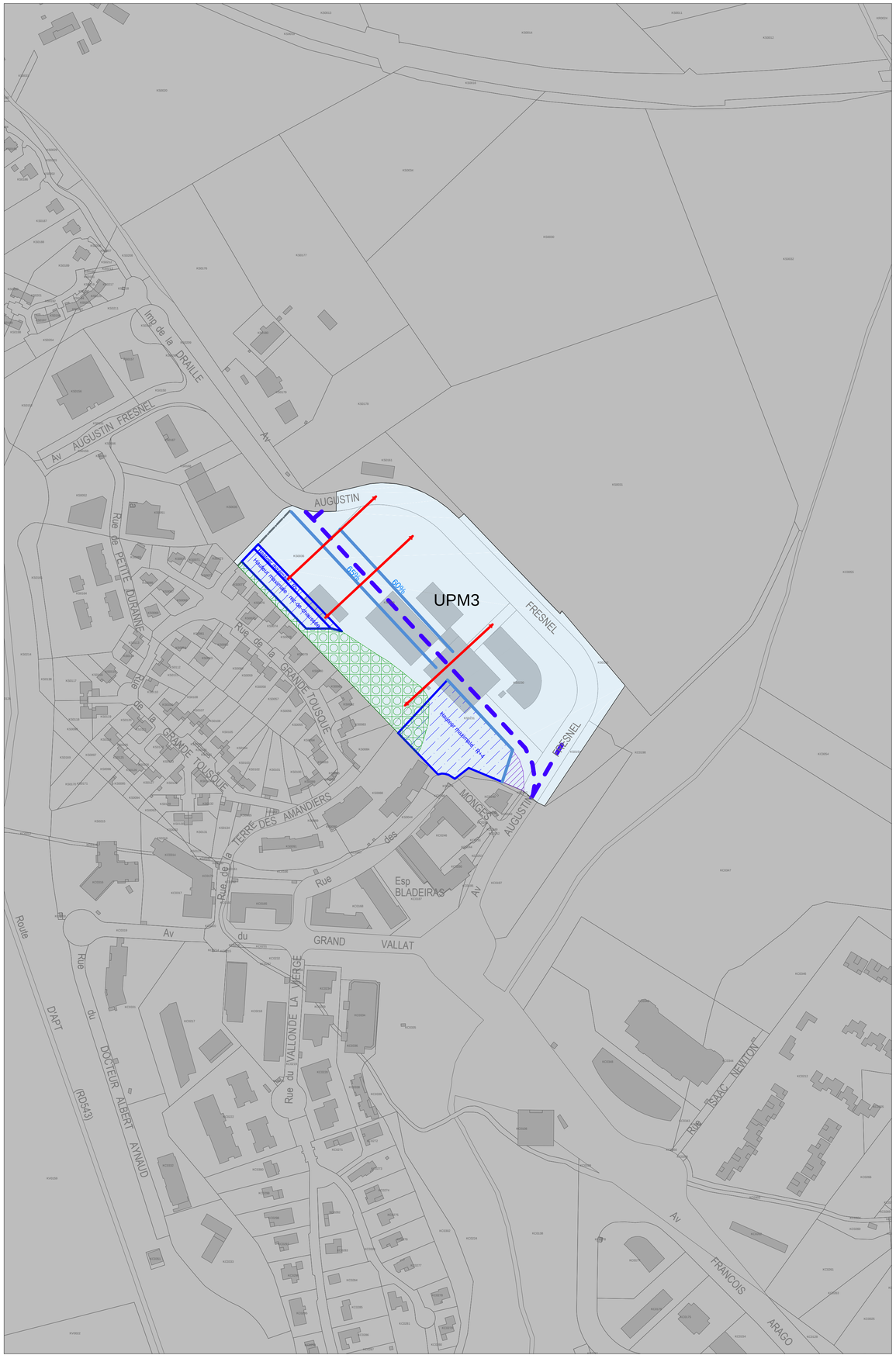
X ou Y Zone d'implantation spécifique